



Caen, le 2 mars 2026

Compte Rendu
Visite du Directeur Administratif de la DGAP
Vendredi 27 février 2026
SPIP de CAEN

M Rauffet, nouveau directeur de l'administration à la toute nouvelle Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire était en visite au SPIP de Caen et au CP Caen Ifs vendredi 27 janvier.

A l'issue de la matinée passée au SPIP, il a accordé un entretien aux deux organisations syndicales représentatives au SPIP du Calvados. Etaient également présents Mme la directrice du SPIP 14 et M Vion, directeur interrégional.

En amont de cette rencontre, prévue pour une demi-heure et qui finalement aura duré plus de 45 minutes, la CGT IP avait indiqué souhaiter évoquer les sujets suivants :

- Les moyens humains alloués au SPIP et la question des organigrammes de référence
- Les moyens matériels et la question de la sécurisation des locaux et des véhicules de service
- Les consignes relatives aux personnes de nationalité étrangère
- Les consignes relatives aux permissions de sortie et aux activités en détention
- Les pressions sur les personnels des SPIP de la part des autorités judiciaires et de la police (auditions, garde à vue, perquisition)

Les sujets importants étant nombreux et le temps accordé très court, nous n'avons pas toujours pu aller en profondeur sur chaque sujet.

Nous avons d'abord pu nous entretenir avec M Rauffet, M Vion et Mme De Gouville au sujet des moyens humains et rappeler que les services, dont le SPIP 14 souffrent d'un manque de personnels récurrent, dans tous les corps. Nous avons listé, pour l'exemple les manques sur le SPIP du Calvados et rappelé que le travail sur les organigrammes de référence en SPIP était resté au milieu du gué et qu'il était plus que temps de relancer les travaux à ce sujet.

M Rauffet, s'il s'est montré soucieux de ne pas rigidifier excessivement les organisations de service en mettant en place des organigrammes comparables à ceux des établissements pénitentiaires, a bien noté la nécessité de remettre ce sujet à l'ordre du jour des discussions nationales.

Comptez sur la CGT IP pour faire en sorte que les travaux reprennent et que l'ensemble des tâches effectuées dans les services , et par l'ensemble des corps, soient bien prises en compte !

Nous avons également rappelé que certaines fonctions n'étaient tout simplement pas couvertes en SPIP : responsable informatique, responsable technique , ou du moins laissés en général à la charge de personnels dont ce n'est ni le métier ni le poste. Là encore, M Rauffet s'est engagé à se pencher sur le sujet.

Concernant ensuite les moyens matériels, nous avons pu rappeler que, depuis l'incendie nocturne en avril dernier de 4 véhicules de service sur le parking du SPIP milieu ouvert de Caen, nous en sommes toujours réduits à bricoler des solutions temporaires et restons dans l'attente de réponses durables.

Nos véhicules sont toujours stationnés la nuit sur le parking d'un partenaire. Partenaire qui est pour l'heure bien gentil mais va tôt ou tard se lasser d'être pris pour une pomme. Nous avons pu récupérer relativement rapidement deux véhicules donnés par la DI et par le PREJ mais notre parc reste pour l'heure toujours déficitaire d'au moins un véhicule à Lisieux et de deux véhicules à Caen.

Nous avons rappelé à M le directeur de l'administration que ces problématiques se traduisent au national dans le budget de la DGAP, où il est particulièrement compliqué de retrouver la ligne qui concernerait les moyens des SPIP. Nous avons rappelé notre demande de voir les SPIP dotés, au national, d'un budget propre, lisible et transparent.

Nous avons ensuite souhaité aborder largement les questions relatives à l'insécurisation des personnels, à travers les demandes d'avis conformes sur les personnes détenues de nationalité étrangère, ou sur les annulations d'activités proposées en détention ou des sorties collectives avec les propos inacceptables de notre propre ministre qui désavoue le travail de ses propres agents.

Exemple encore de cette insécurisation des CPIP dans leur travail, les deux récentes auditions d'agents sur la DI de Rennes à la suite d'évasions à l'occasion de permissions de sortie, auditions tout sauf amicales, de la part de service de police mandatés par des magistrats pour le moins hostiles.

Enfin, paroxysme récent, la mise en garde à vue de notre collègue CPIP dans le Val d'Oise pour avoir effectué un acte professionnel des plus courants ! Nous avons exprimé à ce sujet notre colère et notre désarroi vis à vis d'une administration qui se montre incapable de défendre ses propres agents.

M Rauffet s'est montré à l'écoute et a reconnu que la garde à vue de notre collègue n'aurait pas du avoir lieu. Il nous a affirmé que la DGAP s'était désormais saisi de cette affaire, même s'il reconnaissait qu'il y avait sans doute eu un léger retard au démarrage.

La CGT IP a rappelé que le lien de confiance entre l'administration et ses agents en SPIP est actuellement rompu, suite à de trop nombreuses trahisons ces dernières années. Si la toute nouvelle DGAP veut pouvoir avancer avec ses agents, il va y avoir du boulot pour regagner notre confiance !

Au global, si M le directeur de l'administration s'est montré à l'écoute et ouvert au dialogue, la CGT IP ne peut que constater qu'il n'a pas apporté de réponse concrète à nos demandes. Il faudra juger sur pièce cette nouvelle direction générale... La CGT IP a des ambitions et des exigences à faire valoir !

M le directeur se sera au moins fait une idée de la passion qu'ont les personnels en SPIP pour leurs métiers et leurs missions !

Après sa visite du SPIP MO Caen le matin, M le directeur a visité le tout nouveau CP Caen Ifs, déjà près de 800 détenus pour 550 places, 18 mois après son ouverture. Malheureusement, rendez-vous manqué avec le SPIP MF qui aurait pourtant pu témoigner de l'impossibilité actuelle de travailler en détention face aux consignes aberrantes et à la surpopulation carcérale. Il faudra revenir, M le directeur !